

072-217201342-20230511-20230511\_D0002-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

## Séance du jeudi 11 mai 2023

Nombre de membres :		
En exercice	14	
Présents	8	
Votants	11	
Pouvoirs	3	

Date de convocation: 4 mai 2023 Date d'affichage: 4 mai 2023

Le onze mai deux mil vingt-trois, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

Etaient présents : Monique GAULTIER ; Dominique MANCEAU ; Laëtitia MOREAU ; Éric DEBEFFE ; Françoise WEINEL; Florence DEBRUYNE; Aurélien HERISSON; Laurent MALEVAL

Absents excusés: Virginie MOREAU; Sébastien BOUZINARD; Mathieu GAULTIER; Alain RESPLANDY-BERNARD; Loïc GUILLOT; Benoît COUTANT

Pouvoirs: Alain RESPLANDY-BERNARD (pouvoir à Laurent MALEVAL); Loïc GUILLOT (pouvoir à Monique GAULTIER); Benoît COUTANT (pouvoir à Dominique MANCEAU)

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

M. Dominique MANCEAU, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

## Délibération n°20230511 D0002

Objet : Demande de subvention pour des travaux d'entretien auprès de la DRAC - Chapelle Sainte Cécile

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de la DRAC des Pays de la Loire pour les travaux d'entretien de la Chapelle Sainte Cécile notamment, pose de gouttière en cuivre, démoussage, reprise des solins et vérification du paratonnerre à hauteur de 50 % du montant des dépenses hors taxes.

Les dépenses sont inscrites au budget primitif 2023.

## Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à déposer une demande au titre de la DRAC
- Atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux ;
- Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

	072-217201342-20230511-20230511 D0002-DE			
CONTRE	Accusé cedifié exécutoir ABSTENTION	0	POUR	11

Réception par le préfet : 15/05/2023

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 12/05/2023

Publication par voie électronique le 12/05/2023

Le Maire,

Monique GAULTIER

Le secrétaire de séance,

Dominique MANCEAU